

AXE 1 : Valoriser l'engagement de chacun dans un « campus » où la réussite est indissociable du bien-être, de la qualité de vie, du sentiment de sécurité

1.1 Créer les conditions d'une finalisation rapide (horizon fin 2016) de la restructuration des locaux, qui réponde aux besoins de notre établissement et améliore la qualité de vie

- Finaliser VITE la restructuration des locaux en misant sur une coopération forte avec la Maîtrise d'œuvre
- A l'écoute des usagers, poursuivre la politique de rénovation des locaux, d'équipement, la signalétique

1.2 Miser sur la confiance réciproque pour améliorer la qualité des relations entre les différents membres de la communauté éducative, créer de la convivialité, des temps de respiration.

- S'appuyer sur nos propres ressources (DSAA particulièrement)
- Développer des liens, des projets « inter-pôles », des passerelles entre filières et niveaux
- Créer des temps banalisés
- S'appuyer sur les points forts comme l'internat, le service de restauration
- Conforter la place des parents et leur engagement dans la communauté éducative

1.3 Développer l'engagement des apprenants dans leur cité scolaire, dans leur travail, dans les projets, dans l'entraide. Le valoriser par une prise en compte des compétences développées

- Favoriser les structures de représentation des apprenants et des personnels, leur engagement dans la cité, dans les projets. Valoriser les productions et favoriser les initiatives des apprenants dans ce domaine
- Valoriser l'entraide, la médiation entre apprenants
- Reconnaître des compétences diverses, y compris dans les documents institutionnels (bulletins...)
- Développer les Heures de Vie de Classe, outil de régulation de cet objectif

1.4 Faire en sorte que chacun s'approprié des règles de vie partagées, qui tiennent compte de la spécificité et de l'hétérogénéité des publics accueillis

- Améliorer le climat scolaire et faire reculer toutes les formes de violence scolaire
- Mieux prendre en compte le statut des étudiants et de manière générale, l'hétérogénéité des publics
- Faire rimer exigence et bienveillance : dans le respect du règlement Intérieur, des règles de vie, de la discipline... Clarifier les règles de vie au lycée, la politique des sanctions et des punitions... afin d'harmoniser la prise en charge des publics difficiles qui ne les respectent pas.
- Prévoir un dispositif d'accueil pour les élèves exclus de cours.
- Veiller à ce que chacun se sente soutenu dans son travail et ses efforts

AXE 2 : Assurer l'équité scolaire par un parcours personnel de réussite, pour chaque apprenant...

2.1 Nourrir le niveau d'ambition en encourageant la poursuite d'études et la fluidité des parcours

- Rendre lisible tous les parcours possibles, à l'externe comme à l'interne, en s'appuyant sur un Parcours des Métiers et des Formations partagé
- Favoriser l'accès à des parcours d'excellence pour les élèves issus de territoires défavorisés
- Mieux valoriser les parcours réussis de nos élèves (remise diplômes, témoignages, productions...)
- Développer les projets qui favorisent les compétences info-documentaires

2.2 Mieux répondre aux besoins des apprenants pour mieux les faire réussir

- Mieux repérer ces besoins en travaillant des dispositifs de positionnement et de suivi...
- S'appuyer sur les préconisations de la réforme du lycée des métiers (AP, RAN, HVC, tutorat, aide aux apprenants...) et sur les dispositifs spécifiques dont dispose notre établissement (assistants pédagogiques, MOAF, Tremplin Jeunes..., expertise du Greta)
- Encourager l'autonomie, le travail personnel (comment, quel cadre), les dispositifs d'autoformation, d'autoévaluation
- Développer de nouvelles modalités pédagogiques, d'évaluation des apprenants, en prenant davantage en compte les compétences transversales (informationnelles, relationnelles...), celles qui dépassent le cadre scolaire (éducation non formelle, PFMP)..., en consolidation les « fondamentaux »
- Promouvoir ensemble une « pédagogie de l'alternance » avec une meilleure prise en compte des périodes en entreprise

2.3 Lutter résolument contre le décrochage scolaire et l'absentéisme

- Faire reculer l'absentéisme en s'appuyant sur le « projet de Vie Scolaire » partagé. S'associer avec des partenaires extérieurs
- Conforter la place de Tremplin jeunes
- Poursuivre et modéliser l'expérimentation sur les CAP
- Mettre en oeuvre des pédagogies favorisant la confiance, l'estime de soi...
- Encourager le rattrapage des contrôles non faits et le remplacement des cours « perdus »
- Associer les parents, tuteurs, autres acteurs... au parcours de réussite en définissant les modalités de coopération
- mieux accompagner le parcours des élèves en situation de fragilité médicale (PAI, phobies scolaires...)

AXE 3 : renforcer le rayonnement du lycée, son attractivité, son ouverture à la culture, ses partenariats...

3.1 Veiller à ce que chaque apprenant puisse s'ouvrir à son environnement et développe une citoyenneté européenne

- Mieux simplifier, diffuser et mutualiser les projets (culturels, à l'international) à l'interne en s'appuyant sur des moyens et des ressources identifiées
- Mieux assurer et démocratiser le développement de l'ouverture à l'international en promouvant les échanges, et les mobilités en général par l'intermédiaire de la charte Erasmus + notamment
- Se doter pour cela d'un référent à l'international
- Développer le E-Twinning, jumelé avec des établissements étrangers.
- Dynamiser la politique des langues au lycée, notamment les sections européennes

3.2 Renforcer l'attractivité de notre lycée/CFA des Métiers en s'appuyant sur des partenariats

- Se doter d'une stratégie pour enrayer le déclin de la voie technologique, lié à la réforme de cette voie, au contexte de la carte scolaire (pas de vivier en amont), à la « concurrence » des autres filières des lycées de la CUS
- Regagner le label Lycée des Métiers en s'appuyant sur les partenariats existants, notamment avec le Greta, en promouvant un partenariat renforcé avec le supérieur, dans le cadre de la problématique du « Bac-3 - Bac +3 ».
- Créer un Campus des Métiers et des Qualifications, lieu de rassemblement et plateforme collaborative avec des partenaires
- Mettre à plat et repenser la communication générale de l'établissement avec l'extérieur, celle avec les établissements d'origine, les actions de promotion, les passerelles, les JPO...
- Améliorer la liaison entreprise/lycée-CFA
- Poursuivre les actions de partenariats existants et en développer des nouvelles (couloirs du bâtiment, Olympiades des Métiers, UMBTPA, CLEE du bâtiment, chantiers école...)
- soutenir le plan de développement du Greta Strasbourg Europe

3.3 Développer une culture d'établissement en favorisant ainsi le sentiment d'appartenance à une communauté

- Encourager des dispositifs tels que : amicales, forums des anciens, parrainages d'élèves, journées ou semaines à thème, événements et projets fédérateurs, cérémonies de remise de diplôme, suivi de cohortes...).
- promouvoir des actions dans le domaine de l'égalité filles/garçons
- développer pour tous, des lieux de travail, de rencontre et de convivialité

Axe 4 : Moderniser, innover, pour perfectionner les pratiques pédagogiques et le fonctionnement de notre lycée des Métiers, pour améliorer la collaboration entre ses différents acteurs...

4.1 Revoir le pilotage global du lycée des Métiers en s'appuyant sur la confiance et la responsabilisation des acteurs

- Décliner davantage le pilotage sur un mode horizontal, en créant des délégations négociées et formalisées, à tous les niveaux et pour tous les personnels.
- Pour réduire les clivages, rechercher la cohérence et la cohésion, encourager « l'apprentissage organisationnel » à travers des procédures évolutives, concertées, lisibles, simples, formalisées, efficaces et différenciées selon les besoins des pôles, des apprenants, des personnels
- Constituer des chartes de bonne conduite, dans différents domaines
- S'interroger sur le rôle des cadres dans tous les sens du terme...
- Faire fonctionner normalement et régulièrement les différentes instances réglementaires
- Veiller à la conformité et la sécurité des locaux dans le cadre d'un document unique. Améliorer la signalétique, l'éclairage des circulations.

4.2 Encourager L'innovation et la place des TIC au lycée des métiers

- Développer les expérimentations (art.34), les innovations en général
- Redéfinir le rôle et la place de l'ENT, pour mettre en place des dispositifs collaboratifs de partage de projets
- Améliorer et développer le parc informatique
- Dégager des moyens humains et matériels pour cette ambition
- Encourager la formation des personnels, notamment par des FIL (Formations d'Initiative Locale)
- Mettre en place l'évaluation du B2i niveau lycée.

4.3 Conforter le rôle transversal du CDI et de la Vie scolaire, en lien avec les enseignements

- Mettre en place et développer une progression en matière de compétences sociales et civiques (Vie sco-CPE : dimension éducative des missions des CPE) et info-documentaires (CDI)
- S'assurer qu'une formation à la recherche documentaire et à l'usage critique des médias est délivrée à tous dans le cadre d'activités interdisciplinaires
- Réfléchir à la création d'un Learning Center ou autre 3C (Centre de la Culture et de la Connaissance) dans les locaux restructurés
- Mettre en place les conditions nécessaires pour faire bénéficier tous les apprenants d'une offre culturelle inscrite dans leur Parcours d'éducation artistique et culturelle (offre de conférences, ...)